

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
4 mars 2011
Français
Original : anglais

Lettre datée du 3 mars 2011, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le document de réflexion en vue du débat public sur une stratégie globale pour l'instauration de la paix et de la sécurité en Somalie que le Conseil de sécurité tiendra le 10 mars 2011 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la République populaire
de Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Li Baodong



Annexe à la lettre datée du 3 mars 2011 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Chine

Stratégie globale pour l'instauration de la paix et de la sécurité en Somalie

I. Contexte

La communauté internationale s'efforce de résoudre la question somalienne depuis près de 20 ans. La complexité des problèmes – instabilité persistante, terrorisme, détérioration de la situation humanitaire, augmentation des cas de piraterie et des vols à main armée commis en mer au large des côtes somaliennes – et leurs liens étroits appellent d'urgence une stratégie globale.

La Chine a décidé de saisir l'occasion de sa présidence du Conseil de sécurité, en mars 2011, pour organiser un débat public ayant pour but d'examiner la situation et de réfléchir à une stratégie globale pour l'instauration de la paix et de la sécurité en Somalie.

Le processus de paix en Somalie est maintenant à un tournant décisif. À la fin de 2010, un cabinet ouvert, ayant à sa tête le Premier Ministre somalien Abdullahi Mohamed, a été approuvé par le Parlement fédéral de transition, ce qui a mis fin à la paralysie des institutions fédérales de transition. La fin de la période de transition approchant (août 2011), la Somalie et les parties prenantes concernées se concentrent de plus en plus sur l'achèvement des tâches de transition restantes, en particulier la rédaction de la Constitution. On a aussi commencé à se pencher sur les arrangements d'après transition. La décision récente du Parlement fédéral de transition de prolonger son mandat d'une nouvelle période de trois ans a suscité la controverse. Un dialogue sans exclusive entre tous les Somaliens et toutes les principales parties prenantes aidera à définir la voie à suivre pour la Somalie.

Les forces du Gouvernement fédéral de transition sont responsables au premier chef du maintien de la paix et de la sécurité en Somalie. Les affrontements entre les forces du Gouvernement fédéral de transition, appuyées par l'AMISOM, et les milices d'Al-Shabab se poursuivent autour de Mogadiscio et dans les villes avoisinantes. Récemment, les forces du Gouvernement fédéral de transition ont gagné du terrain à Mogadiscio. Cependant, la situation en matière de sécurité dans le sud et le centre du pays reste fragile et on ignore encore quelles répercussions aura la fusion entre les groupes Al-Shabab et Hizbul Islam. Peu de progrès ont été faits dans le développement du secteur de la sécurité, et le Gouvernement fédéral de transition et ses partenaires doivent redoubler d'efforts dans ce domaine.

En dépit de l'action internationale qui est menée pour combattre la piraterie au large des côtes somaliennes, le problème s'est aggravé ces dernières années. Les pirates se montrent de plus en plus violents et étendent leur rayon d'action. Il y a eu 219 attaques en 2010, contre 35 en 2005 et, au jour d'aujourd'hui, plus de 20 navires et 700 marins sont toujours retenus en otage. Certains analystes préviennent que les pirates somaliens sont en passe de se rendre maître de l'océan Indien. L'Union africaine lance un appel pressant au Conseil de sécurité pour qu'il adopte une approche globale de cette question, afin de s'attaquer efficacement à ses causes profondes.

La guerre civile, qui dure depuis longtemps, a infligé d'énormes souffrances à la population somalienne. L'Organisation des Nations Unies estime qu'actuellement, près de 2,4 millions de Somaliens ont besoin d'assistance. Selon les organismes d'aide humanitaire, la sécheresse actuelle risque fort d'aggraver la crise humanitaire. Les organismes des Nations Unies ont réagi immédiatement avec 4,5 millions de dollars d'aide en janvier 2011 et 60 millions de dollars ont été alloués pour les prochains mois. La communauté internationale doit accroître son soutien au peuple somalien.

L'effectif de l'AMISOM a atteint le niveau précédemment autorisé de 8 000 hommes. Le 22 décembre 2010, le Conseil de sécurité a approuvé la proposition de l'Union africaine visant le déploiement de 4 000 hommes supplémentaires et du dispositif d'appui logistique nécessaire à l'AMISOM. Le renforcement de l'AMISOM à Mogadiscio devrait aider le Gouvernement fédéral de transition à encourager la participation d'autres groupes au dialogue politique et d'étendre la fourniture de services essentiels à la population. Tandis que l'Ouganda et la Guinée se sont engagés à déployer rapidement des troupes en Somalie, l'Union africaine a engagé des consultations pour aider à mobiliser davantage de soutien politique, ainsi qu'un appui matériel et financier, auprès des partenaires.

II. Objectifs et questions à examiner

La réunion aura principalement pour objectifs :

- De réaffirmer que les liens étroits existant entre tous les problèmes en présence, en particulier l'instabilité persistante et le terrorisme, appellent d'urgence une stratégie globale. Un soutien politique, économique et financier accru de la communauté internationale aidera à régler ces problèmes;
- D'offrir un cadre pour engager d'autres consultations entre les membres du Conseil, l'ensemble des États Membres et les principales parties prenantes, sur la prolongation du mandat du Parlement fédéral de transition, les arrangements provisoires, la rédaction de la Constitution et la voie à suivre pour la Somalie, etc.;
- De souligner combien il importe de soutenir l'entraînement et l'équipement des forces somaliennes de sécurité, en renforçant les institutions chargées de la sécurité et en les préparant à affronter les problèmes de sécurité tels que le terrorisme;
- De demander à la communauté internationale de lutter contre la piraterie au large des côtes somaliennes de façon plus concertée et efficace et d'appeler son attention sur la situation humanitaire en Somalie afin qu'elle fournisse une aide qui permette d'éviter que les jeunes soient recrutés par les pirates et les insurgés;
- De mobiliser davantage de soutien en faveur de l'AMISOM, afin de couvrir des domaines qui n'entrent pas dans le dispositif d'appui de l'ONU, notamment le remboursement au titre du matériel appartenant aux contingents, et de faciliter le déploiement des 4 000 hommes supplémentaires.

III. Résultat attendu de la réunion

Le Conseil de sécurité est appelé à adopter une déclaration présidentielle à l'issue du débat public.
